



N° 13 614*01

DEMANDE DE DÉROGATION
POUR LA DESTRUCTION, L'ALTÉRATION, OU LA DÉGRADATION
DE SITES DE REPRODUCTION OU D'AIRES DE REPOS D'ANIMAUX D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES

Titre I du livre IV du code de l'environnement
Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
définies au 4° de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ
Nom et Prénom :
ou Dénomination (pour les personnes morales) : Régie Intercommunale d'Electricité et de Téléservices
Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : André MULLER
Adresse : N° 44 Rue du Chemin de Fer
Commune REICHSHOFFEN
Code postal 67110
Nature des activités : Entreprise Locale de Distribution - Gestionnaire de Réseau de Distribution
Qualification :

B. QUELS SONT LES SITES DE REPRODUCTION ET LES AIRES DE REPOS DÉTRUITS, ALTÉRÉS OU DÉGRADÉS
Table with 2 columns: ESPÈCE ANIMALE CONCERNÉE (Nom scientifique, Nom commun) and Description (1). Rows include B1, B2, B3, B4, B5 with details on Cigogne blanche nesting sites.

(1) préciser les éléments physiques et biologiques des sites de reproduction et aires de repos auxquels il est porté atteinte

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION *
List of reasons for destruction/alteration/degradation with checkboxes. Includes: Protection de la faune ou de la flore, Sauvetage de spécimens, Conservation des habitats, Etude écologique, Etude scientifique autre, Prévention de dommages à l'élevage, Prévention de dommages aux pêcheries, Prévention de dommages aux cultures, Prévention de dommages aux forêts, Prévention de dommages aux eaux, Prévention de dommages à la propriété, Protection de la santé publique, Protection de la sécurité publique, Motif d'intérêt public majeur, Détention en petites quantités, Autres.
Text: Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale.
Text: Pour les 3 opérations les travaux consistent à la sécurisation des réseaux de distribution public d'électricité tout en conservant l'aire de reproduction des cigognes. Les nids existant seront reposés sur l'assise de nid de cigogne. Les travaux seront exécutés au courant de cet hiver 2019/2020.
Text: A noter que les support de nid des points B1 et B3 ont été mis en place courant novembre 2019.
Suite sur papier libre

